

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
10 novembre 2025

Séance du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 10 novembre 2025, à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Gilbert Marquis et les conseillères et conseillers suivants :

Mme Marie-Pier Leblanc
Cathy Perreault

MM. David Burnett
Guy Gendron
Gaétan Landry

Est aussi présente Mme Manon Caron, directrice générale et greffière trésorière.

ORDRE DU JOUR

115-2025

Il est proposé par Mme Marie-Pier Leblanc, appuyé par Cathy Perreault et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

PROCÈS-VERBAL

116-2025

Il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'adopter le procès-verbal du 1^{er} octobre 2025, tel que présenté.

LES COMPTES À PAYER

117-2025

Il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'approuver la liste des comptes à payer au 10 novembre 2025, pour un montant de quarante-mille-trois-cent-cinquante-huit et quatre-vingt-dix-neuf (40 358.99 \$). La liste des comptes non-inclus dans le tableau au montant cinquante-six-mille-cinq-cent-soixante-quatorze et quarante-neuf (56 574.49 \$). La liste des comptes payés d'avance au montant seize-mille-neuf-cent-soixante-douze et quatre-vingt-dix (16 972.90 \$) incluant un montant de sept-mille-soixante-douze et soixante-douze (7 072.72 \$) de salaire brut en administration.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Manon Caron, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

TECO 2024-2028

118-2025

Attendu que :

- La Municipalité de Saint-Noël a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028;
- La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est résolu unanimement que :

- La Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1er octobre au 15 février inclusivement;
- La Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

COMITÉ DE LIAISON – PROJET ÉOLIEN

119-2025

Il est résolu unanimement;

De mandater M. David Burnett comme représentant de la municipalité de St-Noël sur le comité de liaison du projet Éolien Canton McNider.

AUTORISATION DE SIGNATURE ACCÈS-D – MME MYLÈNE BOUCHARD

120-2025

Il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement de :

D'autoriser l'accès à Mme Mylène Bouchard, directrice générale adjointe au service Accès D de Desjardins de la municipalité de Saint-Noël.

DÉSIGNATION DU : MAIRE-SUPPLÉANT, SUBSTITUT DU MAIRE AU CONSEIL DE LA MRC

121-2025

Il est résolu unanimement :

1. De nommer M. Guy Gendron à titre de maire-suppléant
2. De nommer M. Guy Gendron à titre de substitut du maire au Conseil de la MRC de La Matapédia avec droit de vote.

NOMINATION MEMBRES DU CONSEIL SUR LE COMITÉ DES HABITATIONS TARTIGOU INC.

122-2025

Il est résolu unanimement de nommer M. Mathieu Leclerc et M. Gaétan Landry pour siéger sur le comité des Habitations Tartigou Inc.

NOMINATION MEMBRES DU CONSEIL SUR LE COMITÉ DE CORPODEL

123-2025

Il est résolu unanimement de nommer M. Gilbert Marquis, maire, M. David Burnett, M. Guy Gendron et M. Gaétan Landry pour siéger sur le comité de CORPODEL.

RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

124-2025

Il est résolu unanimement d'adopter la liste de distribution des tâches et responsabilités des élus :

- o Administration, voirie et déneigement (Gilbert Marquis)
- o Parc et familles (Cathy Perreault)
- o Loisirs, service d'animation, fleurs et bibliothèque (Marie-Pier Leblanc)
- o Organismes (Johanne Gagné)
- o Bâtiments (Gaétan Landry)
- o Aqueduc, égout et jardin communautaire (Guy Gendron)
- o Développement, comité de liaison (projet éolien) et Corpodel (David Burnett)

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2025

125-2025

Il est résolu unanimement :

D'adopter le calendrier des séances régulières pour l'année 2026 et ce, tel que présenté.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NOËL POUR L'ANNÉE 2026

<u>MOIS</u>	<u>DATE</u>	<u>HEURE</u>
Janvier	Lundi, 12 janvier	19 h 00
Février	Lundi, 02 février	19 h 00
Mars	Lundi, 02 mars	19 h 00
Avril	Lundi, 13 avril	19 h 00
Mai	Lundi, 04 mai	19 h 00
Juin	Lundi, 01 juin	19 h 00

Juillet	Lundi, 06 juillet	19 h 00
Août	Lundi, 03 août	19 h 00
Septembre	Mardi, 08 septembre	19 h 00
Octobre	Lundi, 05 octobre	19 h 00
Novembre	Lundi, 02 novembre	19 h 00
Décembre	Lundi, 07 décembre	19 h 00

BOUQUET DE FLEURS – DÉCÈS DE M. LÉOPOLD BÉRUBÉ (BEAU-PÈRE DE M. David Turcotte)

126-2025

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Gaétan Landry et résolu unanimement :

D'autoriser une dépense de 75,00\$ pour envoyer des fleurs pour le décès de M. Léopold Bérubé (beau-père de M. David Turcotte).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

127-2025

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

De lever la séance à 21 h 20.

Gilbert Marquis
Maire

Manon Caron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Gilbert Marquis, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Gilbert Marquis, maire

Gilbert Marquis
Maire

Manon Caron
Directrice générale et secrétaire-trésorière